

Fiche de Sécurité et de Santé

01. Identification du produit et de la Société

Nom du produit	: <u>Détergent, type I</u>
Description	: Nettoyage industriel pour application ultrason
Fournisseur	: Kemet Europe S.P.R.L. Lievenshoeklaan 27 B - 2950 Kapellen Tél. 03/248.57.33(34) Fax 03/248.70.19
Appel d'urgence	: Belgique: 070/245.245

02. Composition / Information sur les composants

Préparation: Nature chimique	: Mélange à base de: Tensio-actifs Acide phosphorique
Composants contribuant aux dangers	: Acide phosphorique : 50 – 55% CAS: 7664-38-2; No. CE : 231-633-2 No. annexe : 015-011-00-6 Classification : C; R 34 Ether de propylène glycol : < 15%

03. Identification des dangers

Principaux dangers: Effets néfastes sur la santé	: Corrosif. Provoque des brûlures
Effets sur l'environnement	: Peut entraîner des effets néfastes sur les organismes aquatiques si le produit n'est pas neutralisé
Classification du produit	: Selon la réglementation européenne, ce produit est classé comme: - CORROSIF

04. Premiers secours

Inhalation	: Non spécifiquement concerné (liquide aqueux)
Contact avec la peau	: Laver le sujet à l'eau, sur place, immédiatement et abondamment tout en lui retirant les vêtements souillés Consulter éventuellement un médecin
Contact avec les yeux	: Rinçage à l'eau immédiat et prolongé en maintenant les paupières bien écartées (15 minutes au moins) Dans tous les cas, consulter un ophtalmologiste,

VB - FS fluide I - 1/6 11.05.2006
Ingestion

même en l'absence de signes immédiats

: Rincer la bouche à l'eau
Ne jamais tenter de faire vomir
Appeler immédiatement un médecin
Lui montrer cette fiche ou, à défaut, l'emballage ou l'étiquette

05. Mesures de lutte contre l'incendie

Moyens d'extinction appropriés : Poudres
Mousse
Dioxyde de carbone (CO₂)

Moyens d'extinction déconseillés : Aucun, à notre connaissance. En cas d'incendie à proximité, utiliser les agents d'extinction adaptés

Dangers spécifiques : Dégagement de vapeurs corrosives

Méthodes particulières d'intervention : Endiguer et contenir les fluides d'extinction

Protection des intervenants : Protection complète du corps

06. Mesures en cas de dispersion accidentelle

Précautions individuelles : Eviter le contact avec la peau et les yeux
Pour plus d'informations, se reporter à la section 8:
"Contrôle de l'exposition/protection individuelle"

Précautions pour la protection de l'environnement : Eviter le rejet direct à l'égout
Endiguer et contenir l'épandage

Méthodes de nettoyage:
Récupération : Récupérer le produit au maximum
Neutralisation : Neutraliser avec:
de la chaux ou du carbonate de soude

Nettoyage/décontamination : Laver la zone souillée à grande eau
Elimination : Ne pas refouler à l'égout

07. Manipulation et stockage

Manipulation:
Mesures techniques : Ne nécessite pas de mesure technique spécifique ou particulière

Conseils d'utilisation : Assurer une ventilation adaptée

Stockage
Mesures techniques : Le sol du dépôt doit être imperméable et disposé de façon à constituer une cuvette de rétention

Conditions de stockage:
Recommandées : Stocker:
à une température comprise entre -5°C et 50°C
à l'abri du rayonnement solaire direct

à l'écart de toute source d'ignition
Garder le récipient hermétiquement fermé

VB - FS fluide I - 2/6 11.05.2006

Matières incompatibles : Alcalis et produits caustiques

Matériaux d'emballage:

Recommandés : Matières plastiques

Contre-indiqués : Acier ordinaire

08. Contrôle de l'exposition / Protection individuelle

Valeurs limites d'exposition : Acide phosphorique : VME = 1 mg/m³ (0,2 ppm)
VLE = 2 mg/m³ (0,5 ppm)

Ether de propylène glycol : VME = 600 mg/m³ (100 ppm)

Equipements de protection individuelle:

Protection des mains : Gants de protection anti-acides

Protection des yeux : Lunettes étanches + écran facial

Protection de la peau et du corps : Vêtements anti-acides
Bottes anti-acides

Moyens collectifs d'urgence : Fontaine oculaire
Douches de sécurité

Mesures d'hygiène : Se laver les mains immédiatement après chaque manipulation du produit, et systématiquement avant de quitter l'atelier.
Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation

09. Propriétés physiques et chimiques

Etat physique : Liquide épais

Couleur : Marron

Odeur : Nulle

pH : < 2 (solution aqueuse à 5%)

Température caractéristique:
Ebullition : > 100 °C

Caractéristiques d'inflammabilité:

Point d'éclair : Non applicable

Température d'auto-inflammation : Non applicable

Propriétés comburantes : Non comburant selon les critères CE

Masse volumique : 1,33 g/cm³ à 20 °C

Solubilité:
dans l'eau : Soluble

VB - FS Fluide I - 3/6 11.05.2006

10. Stabilité et Réactivité

Stabilité : Stable à température ambiante

Réactions dangereuses:
Matières à éviter : Chaux
Bases
Chlorates
Nitrates

Produits de décomposition
dangereux : Hydrogène

11. Informations toxicologiques

Symptômes aigus : En cas d'ingestion: brûlures

Effets locaux : Peut provoquer une irritation des voies respiratoires
Provoque des brûlures
Sévèrement irritant pour les yeux
Risque de lésions oculaires graves

12. Informations écologiques

Pas de données disponibles:
Contient:
Tensio-actifs
Ne pas laisser le produit se répandre tel quel dans l'environnement

Biodégradabilité : Les agents de surface contenus dans cette préparation respectent les critères de biodégradabilité comme définis dans le règlement (CE) no. 648/2004 relatif aux détergents. Les données prouvant cette affirmation sont tenues à la disposition des autorités compétentes des Etats membres et leur seront fournies à leur demande expresse ou à la demande du producteur de détergents.

13. Considérations relatives à l'élimination

Dechets de produit:
Destruction/Élimination : Neutraliser avec: Carbonate de calcium
Diluer les solutions avec de l'eau (> 100 fois)
Se conformer aux législations, règlements et arrêtés divers en vigueur

Emballage souillés:
Décontamination/nettoyage : Rinçage à l'eau
Destruction/élimination : Recycler après nettoyage

Remarque : L'attention de l'utilisateur est attirée sur la possible existence

de dispositions législatives, réglementaires et administratives spécifiques, communautaires, nationales ou locales, relatives à l'élimination, le concernant

VB - FS Fluide I - 4/6 11.05.2006

14. Informations relatives au transport

Réglementations internationales:

N° ONU : 1805 – ACIDE PHOSPHORIQUE LIQUIDE

Voies terrestres:

Rail/route (RID/ADR) : Classe: 8
Code de classification : C1
Groupe d'emballage : III
Etiquetage: 8
N° d'identification du danger: 80

Voie maritime (IMDG) : Classe: 8
Groupe d'emballage : III
Etiquetage: 8
Polluant marin : NON

Voie aérienne (OACI/IATA) : Classe: 8
Groupe d'emballage: III
Etiquetage: 8

Remarque : Les prescriptions réglementaires reprises ci-dessus, sont celles en vigueur le jour de l'actualisation de la fiche
Mais, compte tenu d'une évolution toujours possible des réglementations régissant le transport des matières dangereuses et dans le cas où la FDS en votre possession daterait de plus de 12 mois, il est conseillé de s'assurer de leur validité auprès de votre agence commerciale

15. Informations réglementaires

Etiquetage CE : Etiquetage obligatoire des préparations dangereuses (auto-classification): concerné

Identification du produit dangereux : Contient: Acide phosphorique > 25%

Symboles et indications de danger

: CORROSIF(C)

Phrases R : R34: Provoque des brûlures

Phrases S : S26 - En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste

S36/37/39: Porter un vêtement de protection approprié, des gants et un appareil de protection des yeux/du visage

S45: En cas d'accident ou de malaise, consulter

immédiatement un médecin, si possible lui montrer l'étiquette

Autres réglementations:

Règlement CE no. 648/2004 : Contient : Agents de surface non ioniques : 5% ou plus, mais

moins de 15%

France : Maladies professionnelles (tableau(x) no. 84) : concerné
Note : Les informations réglementaires reprises dans cette section rappellent uniquement les principales prescriptions spécifiquement applicables au produit objet de la FDS
L'attention de l'utilisateur est attirée sur la possible existence d'autres dispositions complétant ces prescriptions

VB - FS fluide I 5/6 11.05.2006

16. Autres Informations

Utilisations recommandées : Produit destiné uniquement à un usage industriel

Pour plus d'information sur l'utilisation de ce produit, se reporter à la notice technique ou contacter Kemet Europe.

Cette fiche complète les notices techniques d'utilisation mais ne les remplace pas. Les renseignements qu'elle contient sont basés sur l'état de nos connaissances relatives au produit concerné, à la date de mise à jour. Ils sont donnés de bonne foi. L'attention des utilisateurs est en outre attirée sur les risques éventuellement encourus lorsqu'un produit est utilisé à d'autres usages que ceux pour lesquels il est conçu.

Elle ne dispense en aucun cas l'utilisateur de connaître et d'appliquer l'ensemble des textes réglementant son activité. Il prendra sous sa seule responsabilité les précautions liées à l'utilisation du produit qu'il connaît.

L'ensemble des prescriptions réglementaires mentionnées a simplement pour but d'aider le destinataire à remplir les obligations qui lui incombent lors de l'utilisation d'un produit dangereux.

Cette énumération ne doit pas être considérée comme exhaustive. Elle n'exonère pas l'utilisateur de s'assurer que d'autres obligations ne lui incombent en raison de textes autres que ceux cités et régissant la détention et l'utilisation du produit, pour lesquelles il est seul responsable.

VB - FS fluide I 6/6 11.05.2006